



ASNELLES

infos



1



2

Sommaire

Ont participé à ce bulletin :

Mmes, MM. Jessica Allard, Patrick Barcos, Marie Brunetot, Sylvie Brunetot, Philippe Cevaër, Hélène Dapremont-Nölp, François Dupré, Vladimir Félicijan, François Godmet, Myriam Godmet, Bernard Herquier, Claude Lagoutte, Evelyne Lamandé, Yves Lamandé, Bernard Langlais, Nadine Marie, Noëlle Masson, Maryse Monnier, Raymonde Monsauret, Michèle Motir, Gérard Pouchain, Aurélien Quesnel, Alain Scribe, Sylvie Scribe, Clairette Sohier, Viviane Victor.

● Le mot du maire	3
● Commissions municipales	4 à 6
● Brèves	7 et 8
● In Memoriam	9
● Vie associative	10 à 14
● Vie citoyenne	15
● État civil	15

Responsable de la publication : Alain Scribe

Les Asnellois sont cordialement invités à réserver le meilleur accueil aux annonceurs que la municipalité remercie vivement.

Mise en page et impression : Imprimerie Moderne de Bayeux, Zone industrielle, 7 rue de la Résistance, 14400 Bayeux
Tél. 02 31 51 63 20 - www.imprimerie-moderne-bayeux.fr

Légendes des photographies de couverture 1 :

- 1 - Jean-Claude Choplet, 1^{er} Adjoint au Maire
(5 avril 2014 - 30 janvier 2015).
- 2 - Hommage au 47th Royal Marine Commando.

Légendes des photographies de couverture 4 :

- 1 - Intronisation de la statue de Sainte-Honorine offerte
à la paroisse d'Asnelles par la famille Sébire.
- 2 - Atelier bricolage proposé par le Club municipal multi-activités.
- 3 - Inauguration de l'Espace Les Birch - Bill Evans.

**CONSTRUCTION NAVALE**
SOUDURE ALU - ACIER - INOX

**Fabrication de bateaux
et remorques aluminium
de mise à l'eau - Réparations/Dépannage**

17 bis, rue des sources - 14400 SOMMERVIEU
Tél./Fax : 02 31 21 53 36 - Port. 06 21 64 38 01
E-mail : b.maurice1@aliceadsl.fr - Site : www.bm-soudure14.com

E.T.A.G.F.
Entreprise Travaux Agricoles Gauguain Francis

- ABATTAGE
- ÉLAGAGE
- DÉBROUILLAGE
- CURAGE DE FOSSÉS
- TERRASSEMENT
- TRAVAUX AGRICOLES & DIVERS

**AMÉNAGEMENT
D'ALLÉES & DE COURS
TOUS REVÊTEMENTS
CLÔTURES &
ENGazonnements**

06 15 36 12 65 14260
02 31 92 78 67 **ASNELLES**

Le mot du maire



Chères Asnelles, chers Asnelles,

En cette fin de 1^{er} semestre 2015, je m'adresse à vous pour la troisième fois depuis que vous nous avez élus.

Je ne peux le faire sans évoquer le drame qui nous a toutes et tous frappés, tant par sa fulgurante rapidité que par son injustice, la disparition de Jean-Claude Choplet, cet homme exemplaire dans l'accomplissement de sa mission, exemplaire dans sa vie, cet homme toujours disponible et perpétuellement sur le terrain à votre écoute. Mais je sais que cet ami qui m'était très cher, restera présent dans vos esprits et sans doute dans vos cœurs.

Mais, au-delà de cette épreuve, nous nous devons de poursuivre notre mission. Notre devoir, c'est ce que l'équipe municipale fait avec détermination, avec application, dans le respect des engagements de notre programme, quand bien même de multiples aléas viennent en bousculer l'ordonnement.

Des chantiers sont en phase d'achèvement :

- La rénovation et l'extension du C.L.N.A.,
- La Délégation de Service Public du camping municipal (après l'ouverture des plis consécutive à l'appel d'offres, la commission se réunira le 10 juillet pour sélectionner le ou les candidats retenus),
- Le site internet de la commune est en phase de finalisation des contenus.

D'autres sont d'ores et déjà programmés :

- Dans les quinze premiers jours de juillet, l'installation d'une aire de jeux pour enfants dans le prolongement du terrain multisports,
- Dans le courant du mois de septembre, la réfection de la rue du Royal Hampshire Regiment.

Enfin certains ont dû être retardés :

- Le chemin piéton du Clos Saint-Martin, le montant des travaux à réaliser, après consultation des entreprises, nous obligeant pour respecter le code des marchés publics à mettre en place une procédure d'appel d'offres,
- La mise en sécurité de certains axes de circulation sur la commune.

Tout à chacun comprendra que dans le contexte budgétaire actuel (réduction des dotations de l'État, choix du conseil municipal de ne pas augmenter les impôts locaux, de ne pas accroître les emprunts), la mise en œuvre des différents projets ne peut se faire qu'après une recherche préalable systématique de fonds publics.

Je dirai aussi quelques mots sur le SIVOS, notre syndicat scolaire intercommunal, qui connaît pour la deuxième année consécutive une fermeture de classe : cette fois, sur le pôle maternel d'Arromanches après la fermeture de l'école de Ryes.

La baisse des effectifs en maternelle ainsi que les mouvements de rapprochement entre intercommunalités voulu par l'État, présagent un avenir difficile, voire incertain pour notre syndicat.

Afin de terminer sur une note plus joyeuse, j'ajouterai que les commémorations du 6 juin, sans connaître l'affluence et les fastes du 70^e anniversaire, ont été une belle réussite, tout comme la fête de la musique pour sa première édition asnelles.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été dans notre belle commune !

Votre Maire, Alain Scribe

GOLD BEACH EVASION
RANDONNÉE EN BUGGY, QUAD OU JEEP

Loisirs à la carte

Chèques Vacances ACCEPTÉS

Visite guidée des plages du Débarquement en jeep d'époque ou en minibus

★ OUVERT TOUTE L'ANNÉE ★

Email : evasion@goldbeach-fi.com - Site : www.goldbeachevasion.com

Tél. 02 31 22 75 80

Martragny TP

14960 Saint-Côme de Fresné

Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60

Travaux Public Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr

TRAVAUX DIVERS

- Travaux à l'enrochement, à la hauteur du refoulement des pompes de la Gronde : mise en place de 60 tonnes de roches provenant des carrières de Vaubadon pour éviter l'effondrement de cet enrochement et pour sécuriser l'ensemble.



- Début des travaux d'enfouissement des lignes électriques sur le secteur de l'avenue de la Libération, de l'impasse de l'Horizon et de l'impasse du Hamel, pour une meilleure alimentation des foyers et pour limiter les coupures.

- Toilettes publiques : elles ont été déplacées du terrain de la SCI Devonshire pour être installées sur un terrain communal voisin. Leur raccordement à l'assainissement sera réalisé ultérieurement.
- Cinq peupliers de la rue du Dorset Regiment et du Hampshire Regiment ont été abattus pour protéger les lignes électriques et pour améliorer la sécurité de la circulation routière.
- Travaux de remise en état de la chaussée de la rue du Royal Hampshire Regiment sur une longueur totale de 230 m, ainsi que des bas-côtés de la chaussée. Pose d'un drainage pour éviter l'accumulation des eaux de pluie.
- Travaux de remise en état, à l'identique, de la Cale de la Marine.
- Peinture des passages piétons et des stops pour d'évidentes raisons de sécurité.
- Une entreprise spécialisée a procédé à un nettoyage complet de la salle des fêtes.
- Le curage des eaux usées a été établi sur une longueur de 1 700 m (rue de la Marine, du Débarquement, du Dorset Regiment, du Hampshire Regiment, et avenue Maurice Schumann).

GRANGE À DÎME

Les travaux de réparation et de sauvegarde du bâtiment principal sont bien avancés. Les pierres manquantes sur la façade et dans les contreforts ont été taillées et mises en place.

Les fondations des contreforts ont été reconstruites en sous-œuvre après un étiage sévère. Ces contreforts sont maintenant bien verticaux et ont repris leur fonction de soutien de la façade.

Un remaillage a permis de traiter la liaison entre la façade ouest et le pignon sud qui commençait à s'ouvrir dangereusement. Les prochaines étapes concerneront la liaison du sommet de la façade ainsi consolidée et l'enduit de protection de cette partie.

Les études sont d'ores et déjà lancées concernant l'état des charpentes et de la couverture avec l'objectif d'assurer « le clos et le couvert » à très court terme. La première tranche de travaux a été financée par les ressources propres de l'Association des Amis de la Grange à Dîme d'Asnelles réunies avec le soutien de la Fondation du Patrimoine de Basse Normandie et abondées par une subvention du Conseil Départemental du Calvados et une participation de la commune d'Asnelles, propriétaire du site.



Pour assurer la poursuite du projet, une nouvelle souscription est en cours, toujours en collaboration avec la Fondation du Patrimoine. Le projet ayant été reconnu d'utilité publique par les services du Ministère des Finances, les donateurs et les entreprises qui apporteront leur soutien bénéficieront d'une réduction de leurs impôts. Toutes les informations sur ce point et les modalités de versement sont disponibles sur la page de présentation du projet sur le site internet de la Fondation du Patrimoine.

S'agissant d'un équipement collectif et public, les locaux et le site seront mis à disposition de tous ceux qui, dans le respect des objectifs de développement de la vie sociale, culturelle et économique de notre territoire, voudront participer au projet.

Dans cette perspective, des visites du site et du chantier pourront être organisées régulièrement au cours des mois prochains.

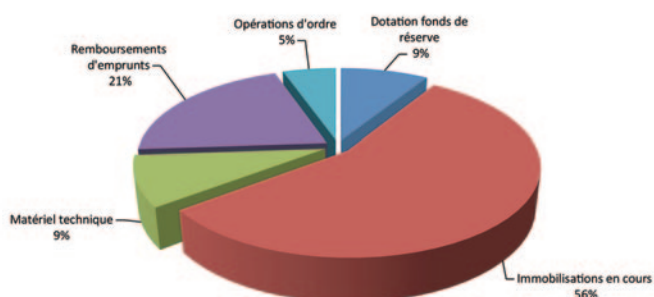
Finances

Budget principal 2014 de la commune (chiffres en euros)

Dépenses d'investissement

Matériel technique	23 083
Immobilisations en cours (Dont digue 136 158)	144 935
Dotation fonds de réserve	23 758
Remboursements d'emprunts	53 882
Opérations d'ordre	14 045
Total dépenses d'investissement	259 703

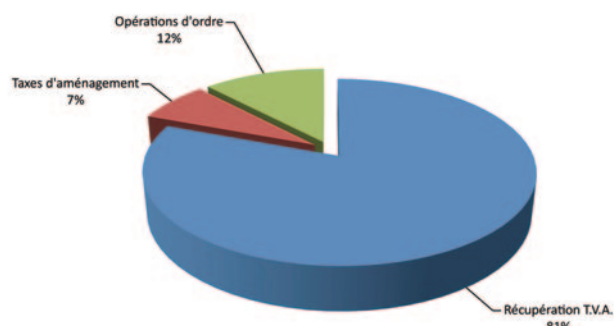
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Récupération T.V.A.	147 664
Taxes d'aménagement	13 264
Opérations d'ordre	22 175
	183 003
Déficit 2014	- 76 700
Excédent reporté 2013	+ 340 725
Solde net fin 2014	+ 264 025

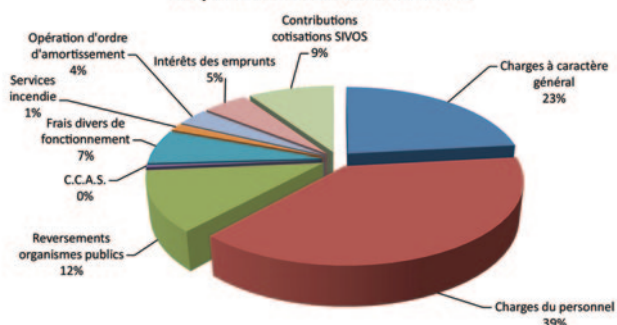
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	147 815
Charges du personnel	244 444
Reversements organismes publics	75 336
Contributions cotisations SIVOS	59 777
C.C.A.S.	3 000
Frais divers de fonctionnement	42 537
Services incendie	9 251
Intérêts des emprunts	31 253
Opérations d'ordre y compris amortissements	22 075
Total des dépenses	635 488

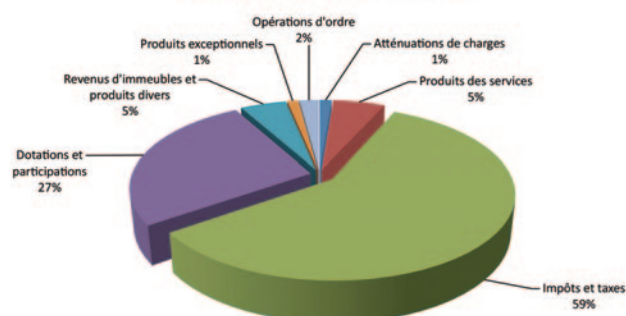
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

Atténuations de charges	8 510
Produits de services	37 065
Impôts et taxes	396 533
Dotations et participations	180 016
Revenus d'immeubles et produits divers	32 947
Produits exceptionnels	7 822
Opérations d'ordre	14 045
Total des recettes	676 938
Soit un excédent pour 2014 de	+ 41 450
Excédent reporté 2013	+ 165 552
Solde net fin 2014	+ 207 002

Recettes de fonctionnement



Club municipal multi-activités

Depuis janvier 2015, l'équipe du Club a proposé des activités diverses aux enfants d'Asnelles et des villages alentours.

Tout d'abord, un concours de dessin sur le thème de l'hiver a été lancé dans les classes des écoles maternelle et élémentaire. Les auteurs des plus beaux dessins ont été récompensés par Viviane Victor.

Pour célébrer Mardi-Gras, les jeunes asnellois ont été invités à passer un après-midi de fête : déguisés, ils ont défilé dans le village, puis dansé et goûté à la salle des fêtes.



Pour Pâques, une chasse aux œufs a réuni grands et petits sur l'aire de verdure attenante à la salle des fêtes. L'Office du Tourisme a offert un goûter à tous, à l'issue de la chasse.

Pendant les vacances de Pâques, les enfants ont pu participer à deux ateliers bricolages: un premier atelier « Moulins à vent » et un deuxième « Planeurs ».

Deux après-midi de pétanque ont également été proposés par Aurélien Quesnel.

Le club municipal multi-activités a prévu des animations à venir : tournois de

foot pour les ados, tennis de table, badminton, pétanque au cours de l'été.



Nouveauté : cours de yoga (tous niveaux)

Cet été, du 3 au 7 août, à la salle Saint-Martin, une professeure diplômée de yoga proposera une ou deux séances d'1h15 par jour. *Horaires : 10 h - 11 h 15 et/ou 17 h 30 - 18 h 45.*

Prix : 1 séance par jour – 35 € pour la semaine (5 séances) / 2 séances par jour – 50 € pour la semaine (10 séances).

Pour tout renseignement, contacter l'Office du Tourisme : 02.31.21.94.02

Bel été à tous les jeunes !



Riches de plus de 60 ans d'expérience et professionnels de la restauration, de l'hébergement et de l'animation, nous mettons notre structure à votre service pour vous organiser le plus beau des mariages.



Au cœur d'un parc d'1 ha, nos 52 chambres de 2 à 5 personnes sont réparties dans 3 bâtiments principaux et 6 petits pavillons.

Toutes suggestions ou demandes particulières peuvent être étudiées pour s'adapter au mieux à vos souhaits...
Pour tous renseignements ou réservation, contactez-nous...

**MAISON FAMILIALE DE VACANCES -
CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS**
14960 ASNELLES-SUR-MER
Tél. : 02 31 51 19 44 - Fax : 02 31 51 19 45





Mirey sas
Tél. : 02 31 730 720
mirey@mirey-sa.com



MOTEURS ASYNCHRONE ET CONTINU
MOTOREDUCTEURS - VARIATION DE VITESSE
POMPES INDUSTRIELLES ET DOMESTIQUES
VIBRATOIRE . EQUILIBRAGE . LIGNAGE LASER
MAINTENANCE INDUSTRIELLE



**ÉPICERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE
PRESSE - GAZ - LIVRAISON À DOMICILE**

Place Alexander Stanier - 14960 ASNELLES - Tél. 02 31 92 53 25

KEBAB - BURGER - PANINIS - FRITES - BOISSONS - GLACES
À EMPORTER
Ouverture en saison vendredi/samedi/dimanche

Place Alexander Stanier - 14960 ASNELLES - Tél. 02 31 92 53 25

Brèves

2 janvier : La famille de Maurice Schumann vient d'offrir généreusement à la commune la bibliothèque du ministre-académicien. Ce don constitue une première étape vers une médiathèque municipale.

10 janvier : M. Daniel Dispa, quatrième adjoint, et Mme Christine Bigot, ont démissionné du conseil municipal.

16 janvier : En présence de nombreux maires et du président de B.S.M., M. de Mourgues, Alain Scribe, entouré des adjoints et des conseillers municipaux, a présenté à la salle des fêtes ses vœux aux Asnellois.

18 janvier : Fidèle à la tradition, la municipalité, en relation avec le C.C.A.S. et le Comité des fêtes, a invité les Aînés de la commune à partager à la salle des fêtes un déjeuner amical. Tous les convives ont été sensibles à la décoration de la salle et des tables réalisée par les membres du Comité des fêtes.



20 janvier : Lors de l'assemblée générale du Comité de Jumelage Charmouth-Asnelles, la présidente, Mme Myriam Godmet, a donné le programme du séjour des amis anglais qui seront présents aux cérémonies commémoratives du D Day. A noter que sera célébré le trentième anniversaire de ce jumelage.

20 janvier : Mme Maryse Monnier qui a occupé le siège de présidente par intérim du Club la Belle Plage, a été remplacée par Mme Sylvie Scribe, élue lors de l'assemblée générale de l'association.

29 janvier : Des travaux d'urgence ont été réalisés sur l'enrochement de la dune par l'entreprise Martragny avant les prochaines grandes marées.

30 janvier : La commune d'Asnelles est en deuil : M. Jean-Claude Choplet, premier adjoint, a été emporté par l'évolution foudroyante d'une tumeur cérébrale. Un journaliste a écrit justement qu'il « laissera le souvenir d'un

homme souriant, engagé, toujours présent sur le terrain au service des habitants. »

14 février : Soixante ans plus tard, le jour de la Saint Valentin, en présence de nombreux parents et amis, Juliette et Georges Théry ont redit devant M. le maire le « oui » qu'ils ont prononcé le 22 janvier 1955.

20 février : C'est, note un témoin, « dans une émotion contenue » que le conseil municipal a procédé à l'élection du premier adjoint, après le décès de M. Jean-Claude Choplet. M. Vladimir Félicijan, délégué aux risques majeurs, a été élu à l'unanimité.

21 février : Autre titre relevé dans la presse pour évoquer le défilé des enfants déguisés à l'initiative de l'Office du Tourisme et du Club municipal multi-activités : « Le carnaval multicolore des enfants ». Quelques jours plus tard, le même journal titre : « Carnaval haut en couleur à l'école ».

23 février : Titre d'un journal : « Grandes marées - Du spectacle mais aucun dégât matériel ». Surveillance permanente de l'émissaire de la Gronde, fermeture des cales, barrières de bacs à sable : les employés communaux ont permis de limiter les effets de cette marée de 117.



25 février : Organisée par la mairie, une visite de l'exposition *Beautés divines* au Musée de Normandie, à Caen, a permis de découvrir le tableau de Rupalley, *Annonciation*, offert à la paroisse d'Asnelles en 1761, et présenté avec quarante-deux autres tableaux provenant d'églises bas-normandes.

13 mars : La commune a rendu hommage aux licenciés du C.L.N.A. revenus de Smith Creek (États-Unis) avec plusieurs titres de champions du monde de char à voile.

29 mars : L'Association des Loisirs sportifs d'Asnelles a inauguré une activité longe-côte avec le concours des Tourelles. Rattachée à la Fédération des Sentiers bleus, cette activité est encadrée par des formateurs brevetés.



BOIS FUTÉ
"C'est à force de couper du bois, que l'éclaircie devient scié"

Fabrication de mobilier
Travaux Annexes et Service Après Vente

Sébastien BLAQUIERE - ASNELLES
Tel : 06.14.19.66.78 / Mail : boisfute@str.fr
SIRET : 52742899700028 - APE 3109B - RM 14



COFELY INEO
GDF SUEZ

Conceptions, réalisations et maintenance :
Eclairage public, mises en lumières et installations sportives

Tel : 02 31 06 91 50 - fax : 02 31 86 81 40
8 Rue du 8 juin 1944
14740 Bretteville l'Orgueilleuse

www.cofelyineo-gdfsuez.com

11 avril : Les Amis de la grange à dîme ont organisé avec le concours des *Tourelles* et des *Tamaris* leur cinquième Salon du livre auquel ont été associés les élèves de la classe de CMI/CM2 de l'école d'Asnelles, auteurs d'une plaquette historique consacrée au Monument aux Morts de la commune.

15 avril : Le Tournoi des vétérans de la *Pétanque asnelloise* a accueilli quatre-vingt-une triplettes venues de toute la région dans une ambiance quasi estivale.

20 avril : Présidée par M. Bernard Herquier, l'*Association des pêcheurs plaisanciers*, en liaison avec la municipalité et la Direction départementale des territoires et de la mer, s'est dotée d'un règlement concernant la circulation et le stationnement des attelages bateaux-tracteurs sur la plage.

23 avril : Lors de l'assemblée générale de l'*Office du Tourisme* présidé par M. François Godmet, ont été présentés les rendez-vous culturels et les animations de l'été, dont une nouveauté : un cours de gymnastique de réveil sur la plage, entre le 15 juillet et le 15 août.

2 mai : *Tourbière 14*, association présidée par M. Bernard Langlais, a rappelé lors de son assemblée générale les nombreux ateliers qu'elle a proposés, et présenté les animations de la prochaine saison qui s'enrichira notamment d'une journée « Survivre dans la nature ».

7 mai : Tous les élèves de l'école d'Asnelles ont participé à une cérémonie du souvenir au Monument aux Morts sur le thème du bleuet. Une exposition empruntée au Ministère des armées a complété cette manifestation.



14 mai : M. Yves Lamandé, administrateur des Amis de la grange à dîme et responsable du dossier de la restauration du bâtiment communal, a présenté à la presse les travaux importants qui viennent de commencer, réalisés par l'entreprise Lefèvre, sous la houlette de M. Jacques Millet, architecte.

16 mai : La statue de Sainte Honorine, vénérée au Moyen Âge dans une chapelle qui fut détruite par les protestants lors des Guerres de Religion, et retrouvée quatre cents ans plus tard par M. Marcel Sébire, a été intronisée dans l'église d'Asnelles lors d'une cérémonie organisée par la paroisse Saint Martin, la municipalité et les Amis de la grange à dîme.



4 juin : M. le Maire et ses conseillers ont accueilli les membres du Comité de jumelage Charmouth-Asnelles qui fête cette année le 30^e anniversaire de sa création. Après les discours de Mme Myriam Godmet, Présidente du Comité asnellois, et de Mr Peter Bonner, Président du Comité de Charmouth, M. le Maire a remis une médaille commémorative, et Mr Peter Bonner a offert à la commune un joli banc qui a été installé à la mairie.

6 juin : Les cérémonies commémoratives du D Day ont commencé par un hommage rendu au 47th Royal Marine Commando, devant le blockhaus de la place Mosnier. Elles se sont poursuivies par l'inauguration de l'*Espace Les Birch-Bill Evans* (voir p. 8) devant le monument gallois en présence de Les Birch à qui Mme Jacqueline Marie, ancien Maire-adjoint, a remis, au nom de la municipalité, le double de la plaque de cet *Espace*. Des gerbes ont ensuite été déposées devant le Monument britannique, notamment par les membres du Comité de jumelage Charmouth-Asnelles. Les manifestations du souvenir se sont terminées au cimetière pour saluer la mémoire de MM. Maurice Schumann et Charles Hargrove en présence de Mmes Béatrice et Laurence Schumann et de M. Charles Hargrove Junior. En soirée, Miss Paramount & Bud ont offert à la salle des fêtes un spectacle musical sur le thème des années 40.

6 juin : Un journal titre avec humour : « Le restaurant *La Cale* devient table gouvernementale » : un an après le passage du Président de la République, le restaurant a notamment reçu le secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, les deux présidents de la Région normande et deux députés du Calvados. Le Maire d'Asnelles a été convié à ce déjeuner où il a retrouvé l'ancien sous-préfet de Bayeux devenu directeur de cabinet du Secrétaire d'État,

18 juin : Avec la participation de M. Kenneth Pritchard, vétéran du *Royal Army Service Corp*, une cérémonie a été organisée devant la stèle de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle dont on fête cette année le 75^e anniversaire. À noter la présence de M. Claude Lejollot, Président de l'U.N.C. de Bayeux, entouré d'une quinzaine de porte-drapeaux, et des élèves de la classe de CMI-CM2 avec leur professeur, M. David Rivière.

20 juin : La cour de l'école a connu une intense activité avec la kermesse organisée par l'A.P.E. des Monts de Ryes, au cours de laquelle M. le Maire a remis à la caisse des écoles le montant de la vente du fascicule rédigé par les élèves de CMI-CM2 et consacré au Monument aux Morts de la commune.

21 juin : Plus de 200 personnes ont participé à la première Fête de la Musique qui s'est déroulée en soirée sur la place Sir Alexander Stanier. Se sont succédé pour le plus grand plaisir de tous : *Amélie et ses Poulains*, Simon Nölp, les *T.R.A.P.*, et Franck Thomas. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain

Inauguration de l'Espace Les Birch - Bill Evans

L'un des temps forts des cérémonies commémoratives du D Day aura été l'inauguration de l'espace voisin du Monument gallois qui portera désormais le nom d'Espace Les Birch - Bill Evans. Vétérans, amis, personnalités, anciens combattants étaient venus nombreux pour entourer Les Birch qui débarqua à Asnelles le 6 juin 44. Chacun avait en mémoire son ami Bill Evans, vétéran gallois, qui participa fidèlement pendant des années aux manifestations du souvenir, et qui est décédé à la fin de l'été dernier. En présence des membres de sa famille, Les Birch, submergé par l'émotion, a dévoilé la stèle recouverte d'un drapeau gallois. Avec humour, il a demandé à son petit-fils d'être présent à cet endroit le 6 juin 2044.



Discours prononcé par le Maire, Alain Scribe

L'an dernier, à cette même date, nous étions nombreux autour de Charles Hargrove qui dévoilait la plaque de la digue piétonne qui porte désormais son nom « Digue Charles Hargrove - Asnelles - 6 juin 1944 ».

Vous étiez présent, cher Les Birch, témoin de la juste reconnaissance que la commune d'Asnelles voulait manifester à l'égard du jeune lieutenant, interprète du général Sir Alexander Stanier, qui avait débarqué à Asnelles au petit matin du D Day.

Cette année, cher Les Birch, vous n'êtes plus témoin, mais acteur. Le décor est différent - cet espace autour du Monument gallois, au lieu de la plage -, mais, si j'ose filer la métaphore, le scénario est le même : la commune d'Asnelles tient à distinguer en votre personne l'un de ses plus fidèles libérateurs qui, depuis des années, nous honore, avec la même gentillesse et la même disponibilité, de sa présence pour les cérémonies commémoratives du 6 juin.

Mais nous ne pouvions vous manifester notre reconnaissance sans vous associer à l'un de vos frères d'armes, dont la haute silhouette et la voix chaleureuse et puissante hantent à tout jamais cet endroit. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place la photographie de cet absent. Chacun aura reconnu Bill Evans qui n'avait pu être des nôtres l'an passé et qui nous a quittés à la fin du mois d'août 2014.

Comme c'est le monument élevé à la mémoire des South Wales Borderers qui nous réunit, pourquoi ne pas évoquer les premiers vers de l'Hymne gallois que chantait ici même, avec une ferveur indicible, Bill Evans :

*« La terre de mes ancêtres m'est chère,
Terre de poètes et de chanteurs, d'hommes illustres et d'honneur,
De braves guerriers, si nobles et si vaillants,
Qui versèrent leur sang pour la liberté. »*

Et pour que perdure à tout jamais, cher Les Birch, votre nom associé à celui de votre ami Bill Evans, la commune d'Asnelles a décidé que cet espace porterait désormais vos deux noms. Je vais donc vous inviter à dévoiler la plaque cachée, pour quelques instants encore, par le drapeau national gallois.

Chacun pourra lire ces mots chargés d'Histoire, d'une Histoire qui unit le Pays de Galles et Asnelles : « Espace Les Birch – Bill Evans – Asnelles 6 juin 1944 ».

Et pour que cet instant vous accompagne encore quand vous serez rentré dans votre pays, cher Les Birch, je vais demander à une personne de nous rejoindre... Vous la reconnaîtrez aisément si je vous dis que la commune d'Asnelles lui doit beaucoup, qu'elle cultive la générosité telle une vertu, qu'elle est intimement attachée à la commémoration du D Day, qu'elle a été un maire adjoint exemplaire, qu'elle est votre grande et fidèle amie asnelloise. Vous l'avez évidemment reconnue. J'invite Madame Jacqueline Marie à venir vous remettre la même plaque, en affectueux et reconnaissant souvenir de votre attachement à notre village à qui vous avez rendu, un certain 6 juin 1944, la Liberté.

Association Loisirs Sportifs Asnelles

Il y a maintenant deux ans que nous avons fondé l'A.L.S.A. à la demande de Stéphane Mellet, directeur des Tourelles, pour permettre aux habitants d'Asnelles et des environs de bénéficier de la piscine.



C'est ainsi que nous avons pu organiser trois cours d'Aquagym tous les vendredis, de 16 h 30 à 19 h 15.

Cette année, nous avons étendu les activités sportives au « Longe-Côte » grâce à Olivier Gassion, moniteur diplômé et membre des « Sentiers bleus ». En hommage à nos libérateurs, nous avons baptisé notre parcours « les Sentiers bleus de Mulberry ».

Cette activité a obtenu un vif succès puisque nous pouvons effectuer deux sorties par semaine, une le dimanche à 10 h 30, et l'autre le mercredi à 18 h 30. Ces sorties sont sécurisées par des moniteurs expérimentés.

Pour tous renseignements : Tél. 06 77 76 43 01

Le président, Docteur Claude Lagoutte

Association Pêcheurs et Plaisanciers Asnelles

Extrait de l'arrêté municipal N°2014-16 du 26 juillet 2014 concernant les véhicules tractant un bateau

Article 14: Sur la plage, la circulation est interdite à tous véhicules automobiles, motocyclettes, vélomoteurs et bicyclettes, sauf pour les véhicules du CLNA, ainsi que les véhicules tractant un bateau : dans tous les cas, leur vitesse doit être inférieure à 10 km/h.

En période estivale, du 5 juillet au 31 août, le stationnement des tracteurs et des remorques doit se faire en priorité sur les 22 emplacements réservés sur la Place Mosnier. En cas d'encombrement, ils pourront stationner sur la plage le long du chenal d'accès (côté ouest), près du Poste de Secours. En dehors de ces heures et hors période estivale, le stationnement des bateaux et remorques est autorisé sur la plage à l'extérieur du chenal (côté ouest) d'accès près du Poste de Secours.

Exceptionnellement, à marée haute, en cas de fort coefficient et/ou de vent violent, quand la Cale du Poste de Secours est impraticable, les pêcheurs pourront emprunter la cale de l'Essex Yeomanry. En dehors de la période estivale, les tracteurs pourront emprunter la cale voisine du Poste de secours ou la cale de l'Essex Yeomanry. Pendant toute l'année, les véhicules à moteur, les chars à voile et tous les engins de plage devront toujours veiller aux piétons, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

La circulation et le stationnement de tout véhicule sont interdits sur la promenade de la digue de mer. Les bicyclettes devront emprunter la piste cyclable.

Pour tous renseignements : Tél. 06 46 10 25 11



Le président, M. Bernard Herquier



LES SABLÉS D'ASNELLES
BISCUITERIE
A. CORMIER
Tél. : 02 31 22 32 09
17, rue de Southampton
14960 ASNELLES-SUR-MER

Angélique Coiffure
02 31 22 66 78
20, rue de Southampton - 14960 ASNELLES

**Homme
Femme
Enfant**
Ouvert du mardi au samedi

**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

Sarl LEPOETRE & Fils
3, rue Vigor
14960 ASNELLES-SUR-MER
Tél. : 02 31 21 44 15
Tél./Fax : 02 31 22 37 15
☎ 06 89 91 10 82 / 06 59 90 62 67
E-mail : stephane.lepoetre@wanadoo.fr





Chemin de Vie

L'Association *Chemin de Vie* au service du bien-être et du mieux-vivre se propose de vous accueillir à Asnelles pour les activités suivantes :

Ateliers et stages durant les week-ends :

- Initiation à la naturopathie : comment mobiliser ses forces d'auto-guérison à l'aide de remèdes naturels.
- Optimiser sa santé par l'alimentation.

- Comment réduire naturellement ses douleurs articulaires.

- Vertus des simples et épices.

- Initiation aux huiles essentielles.

- Initiation aux élixirs floraux: Fleurs de Bach et Fleurs du Bush australien.

- Balade à la rencontre des Fleurs du Dr Bach et des plantes médicinales.

- Et pour accueillir les vacanciers d'Asnelles : ateliers prévus en juillet et en août.

Entretiens individuels naturopathie - Iridologie - Élixirs floraux : sur rendez-vous.

Une partie de nos fonds est réservée à la cause animale (maltraitance, abandon).

Nous recherchons activement couvertures, serviettes de toilette et torchons usagés pour un refuge SPA en difficulté.

Nous contacter : Site: <http://www.naturopathie-renovee.fr>

Pour tous renseignements : Tél. 06.22.53.92.06

Club Asnellois « La Belle Plage »

Depuis la création de l'association en février 2013, le nombre d'adhérents n'a cessé de croître puisqu'il est passé de 67 à 76. Nous nous en réjouissons. Le Club est ouvert à tous, retraités ou non, aux Asnellois, mais aussi aux personnes des communes limitrophes. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la salle des fêtes d'Asnelles pour partager des moments amicaux le mardi après-midi autour d'une partie de belote, de tarot, de triomino, etc. Au cours de l'année nous proposons des moments conviviaux avec les repas d'anniversaires, la galette des rois, le repas de Noël, mais nous participons également à la vie de la commune en organisant des lotos ainsi que des concours de belote.



Si vous êtes seul(e) ou si vous vous sentez isolé(e) n'hésitez pas à venir nous retrouver.

Si vous êtes seul(e) ou si vous vous sentez isolé(e) n'hésitez pas à venir nous retrouver.

Ouverture du club : mardis 7 et 21 juillet, mardis 11, 18 et 25 août, mardis 8 et 22 septembre, mardis 6 et 20 octobre, mardis 3 et 17 novembre, mardi 1^{er} décembre.

Lotos : jeudi 23 juillet et mardi 18 août.

Soirée Couscous : samedi 26 septembre.

Repas de fin d'année : mardi 15 décembre.

Le C.A. remercie ses adhérents pour leur gentillesse et leur bonne humeur.

Le bureau : Présidente : S. Scribe - Vice-Présidente : M. Monnier - Secrétaire : M.L. Seigle
Trésorière : F. Lécot - Trésorière-adjointe : M. Malhouitre – Secrétaire-adjointe : J. Anne

Pour tous renseignements : Tél. 02 31 21 19 91 ou 02 31 22 35 58

Comité de Jumelage Asnelles-Charmouth



Notre association vient de fêter avec bonheur les 30 ans de sa création.

Nos amis anglais ont traversé la Manche et sont venus vivre ces trois jours d'anniversaire.

La municipalité les a accueillis le jeudi 4 juin, et, en rappelant la charte, M. le Maire a remis la médaille d'honneur au président anglais.

Le vendredi 5 juin nous a menés à Paris pour la journée anniversaire : découverte de l'Opéra Garnier, puis déjeuner croisière et visite de Notre-Dame ont complété la journée.

Samedi 6 juin : journée commémorative. Après la cérémonie émouvante au monument britannique, nous nous sommes retrouvés autour des tombes de M. Schumann et M. Hargrove.



Ensuite nous avons pu échanger quelques mots et souvenirs avec leurs enfants autour du verre de l'amitié.

La journée s'est prolongée par un délicieux repas achevé avec le gâteau anniversaire.

Dimanche 7 juin a vu le départ de nos correspondants, la tête pleine de tous ces souvenirs que nous avons partagés ensemble.

Pour tous renseignements : Tél. 06 82 07 82 96

La présidente, Mme Myriam Godmet

Comité des Fêtes

Au mois de janvier, notre vice-président, Monsieur CHOPLET nous a quittés trop rapidement suite à sa maladie. Le comité des fêtes d'Asnelles a perdu un de ses piliers et surtout un ami. Nous le regrettons tous.

Le comité des fêtes continue d'organiser ses lotos qui remportent toujours un vif succès. Nous avons également participé à la fête de la mer du 15 août 2014 en organisant un barbecue. Nous avons financé à concurrence de 50 % avec la municipalité le spectacle de Noël des enfants et nous leur avons offert le goûter. Pour la 4^e année, nous avons fêté l'Épiphanie avec nos aînés de la commune. Une soixantaine de personnes ont répondu présent.

Des projets de sortie sont à l'étude (repas et spectacles).

Vous pouvez adhérer à notre association pour une cotisation de 8 € par an.

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées.

Composition du bureau du comité des fêtes : M. Alain Scribe, maire, président d'honneur, Mme Nadine Marie, présidente, Mme Claude Choplet, vice-présidente, Mme Maryse Monnier, trésorière, Mme Christiane Chabrol, secrétaire, Mme Sylvie Scribe, MM. Ludovic Choplet, Jimmy Joret et Maurice Thouroude.

Pour tous renseignements : Mme Choplet, Tél. 02.31.92.16.85



Gymnastique Volontaire



Chaque lundi matin à 9 h30, les adhérentes de l'association de gymnastique volontaire se réunissent à la salle des fêtes de Saint-Côme-de-Fresné. C'est dans la bonne humeur que les cours se déroulent sous la direction de Mme Ghislaine Noyon, professeur diplômé.

L'association regroupe une trentaine de membres. Elle est présidée par Mme Raymonde Monsauret qui adresse ses remerciements à Monsieur le Maire et à la commune de Saint-Côme-de-Fresné pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Rappelons que les cours de gymnastique ont lieu deux fois par semaine : le lundi à 10 h à la salle des fêtes de Crépon et le jeudi à 9 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Côme-de-Fresné.

Pour tous renseignements : Tél. 06 13 93 81 14

La présidente, Mme Raymonde Monsauret

La Pétanque Asnelloise

Une association dynamique avec 67 sociétaires et 29 licenciés, où il fait bon se détendre...

Revenons sur...

Janvier : Échange des vœux 2015 autour de la traditionnelle galette des rois.

Février / Mars : des concours de belote ont animé nos après-midi & soirées d'hiver.

Avril : Une manifestation majeure sur notre commune avec le concours départemental des vétérans : 97 triplettes inscrites pour cette journée ensoleillée.

Mai : Repas printanier du club avec une quarantaine de personnes, toujours dans une bonne ambiance.

Cette année, trois équipes participent au concours du championnat départemental des clubs catégorie vétérans, ainsi qu'au concours national de Caen au mois de novembre.

Durant la période estivale, de nombreux concours sont organisés chaque semaine (voir les affichages) et nous rappelons que le boudodrome est ouvert à tous. L'entraînement se pratique tous les après-midi.

Dans le cadre des rythmes scolaires, là aussi, la Pétanque Asnelloise est présente, en proposant des stages d'initiation pétanque à nos jeunes d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné.

Nous remercions tous ceux qui ont, de près ou de loin, collaboré à la réussite de notre association et de son bon déroulement.

Pour tous renseignements : Tél. 06 84 54 18 79

Le président, M. François Dupré

Le Roseau

ASNELLES EN DANGER

1990-1993-1998-2000-2010. Peut-être avez-vous malheureusement oublié ces dates ? Elles correspondent hélas aux montées des eaux ou inondations successives survenues à Asnelles ces dernières années. De 1985 à 1990, seule la rue de la Dune (soit une vingtaine de maisons) était concernée. Au cours des années 2000 à 2010, 155 maisons ont été sinistrées et principalement lors de la tempête Xynthia, sans compter la destruction de la digue et l'affaissement de l'enrochement sur 150 m.

L'Association LE ROSEAU avait déjà préconisé en 2014 à la nouvelle municipalité de faire appel aux subventions du F.E.D.E.R. (Fonds Européen de Développement Régional) ou au Fonds Social Européen dont les domaines de compétence couvrent les zones urbaines et rurales dégradées, la réalisation d'infrastructures de proximité, la protection de l'environnement, des biens et des personnes.

Pourquoi l'enrochement ainsi que la création d'un bassin de rétention ne pourraient-ils pas bénéficier des mêmes subventions obtenues pour la digue ? Dans quelques années, si rien n'est entrepris, une grande partie de notre village - y compris le centre-ville - sera sous les eaux définitivement...

M. le Maire, Mmes et MM. les Élus, vous connaissiez déjà la situation problématique d'Asnelles à ce sujet puisque vous en aviez fait votre priorité lors des dernières élections. Vous pouvez mettre en œuvre ces solutions dès maintenant. Nous sommes tous et toutes dans cette attente pour que **VIVE ASNELLES !**

Pour tous renseignements : Tél. 06 38 32 02 53

Le président, M. Patrick Barcos



Les Tamaris

UN ITINÉRAIRE POUR LA PAIX

Depuis plusieurs années, le centre Les Tamaris, Ligue de l'Enseignement de Basse-Normandie, organise un séjour « Itinéraire pour la Paix » de 5 jours dans le cadre des classes de découverte. Le projet permet de revivre le Débarquement allié du 6 juin 1944 sur les lieux même des opérations militaires et à partir du Mémorial pour la Paix à Caen,

du circuit des plages du Débarquement, des ateliers autour de jeux coopératifs proposés par nos animateurs, et des rencontres de témoins ou de résistants. Il favorise d'une part la connaissance des enjeux de cet événement décisif dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, et d'autre part la mise en relation de ces événements avec les problèmes de la paix dans le monde aujourd'hui.

Ce sont entre 25 et 30 classes de CM1 et CM2 venant de tous les départements qui découvrent ce projet chaque année et donc, par la même occasion Asnelles et son environnement.

Pour tous renseignements : Tél. 02.31.51.12.70

Office du Tourisme

Un été que l'on nous promet beau, c'est au vacancier, au touriste de le croire ou de l'espérer lorsqu'il pose ses valises à Asnelles.

Traditionnellement, l'Office du Tourisme fait tout ce qu'il peut pour ne décevoir personne, ni les petits, ni les grands. Depuis quelques mois, l'Office du Tourisme et la Commission jeunesse créée en 2014 après les élections, s'unissent pour proposer de nouvelles activités, tout au long de l'année et ouvertes à tous, Asnellois et vacanciers. Quelques échos d'activités sont relatés en d'autres endroits de ce journal.



Des nouveautés en préparation : des séances de yoga, la gymnastique du matin sur la plage, les tournois de foot, de volley... Les bras et les jambes des plus jeunes sont toujours sollicités pour les jeux de plage et pour le cirque, présent début août, pour enfants et ados. Les inscriptions sont ouvertes.

Les esprits curieux se tourneront vers les visites historiques d'Asnelles, le Débarquement étant présent sur notre plage. Une découverte de l'île de Tatihou et des caramels d'Isigny est prévue en août. Toutes les inscriptions et réservations sont prises par notre hôtesse, Lucie, avec son sourire habituel.

Au-delà de ces propos, les annonces dans les boutiques et les journaux attiseront votre curiosité au jour le jour, et en complément le site de l'Office de Tourisme - www.tourisme-asnelles.com - vous donne le calendrier de l'été.

Bon séjour et bon été à tous !

Pour tous renseignements : Tél. 02 31 21 94 02

Le président, M. François Godmet

Tourbière I4

TOURBIÈRE I4 ATELIER DE PRÉHISTOIRE vous accueille pendant la saison estivale.

Venez participer à nos différents ateliers : la taille du silex, le feu sans allumette, l'art des hommes de la préhistoire, la poterie, la fabrication de farine, de pain, et le fumage de viande ou de poissons. Les feux de camp du lundi en juillet et août, les découvertes nature, faune et flore du littoral, la laisse de mer. Vivre comme les hommes préhistoriques.

TOURBIÈRE I4 est une association loi 1901 qui accueille les jeunes et les moins jeunes pour découvrir les sciences de la terre.

Ateliers pour les adhérents le premier samedi du mois de mars à octobre.

Pour tous renseignements : Tél. 06 95 54 17 24

Le président, M. Bernard Langlais



Nids de guêpes et frelons

Le SDIS du Calvados se désengage des interventions liées aux animaux dès lors qu'elles ne présentent pas de caractère d'urgence.

Sont particulièrement concernées par cette disposition les interventions pour destructions de nids de guêpes et frelons.

Dorénavant, les requérants appelant le 18 seront automatiquement réorientés vers des sociétés spécialisées inscrites au registre du commerce.

Collecte des déchets verts 2015

- Vendredi 10 et vendredi 24 juillet
- Vendredi 7 et vendredi 21 août
- Vendredi 4 et vendredi 18 septembre
- Vendredi 2 et vendredi 16 octobre

Attention : Les déchets verts sont à sortir la veille au soir du jour de collecte, à savoir le **jeudi soir**.
Les déchets verts sont collectés dans des sacs spécifiques biodégradables en vente à la mairie.

Collecte des déchets ménagers : lundi et vendredi

Sacs jaunes de recyclage : vendredi

informations – informations – informations – informations – informations

- Un poste informatique (avec accès internet gratuit) est disponible à la mairie, aux jours et heures d'ouverture.
- À partir de 16 ans, les jeunes doivent s'inscrire en mairie pour le recensement citoyen.

MAIRIE

13 rue de Southampton

Tél : 02.31.22.35.43 - Fax : 02.31.21.99.45

Mail : mairieasnelles@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert

les lundis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h
et les mercredis et samedis de 9 h 30 à 12 h.

État civil

NAISSANCE

Angélyna MALHERBE HEULLIN, le 17 janvier 2015

Clara FLAGUAIS, le 1^{er} février 2015

Kyron BENOIST, le 2 février 2015

Yvann LAISNEY OWCZARKZAC, le 26 mars 2015

MARIAGE

Camille d'ANSELME et Thibault LAVAUD, le 17 avril 2015

Cindy OZANNE et Francis-Olivier AUBRY, le 30 mai 2015

DÉCÈS

Michel RAIMBAULT, le 23 janvier 2015

Jean-Claude CHOPLET, le 30 janvier 2015

Albert MARIE, le 17 avril 2015

Jean-Claude SOUPLY, le 22 mai 2015

Lucien HUBERT, le 28 mai 2015

René FAUVEL, le 3 juin 2015

Kléber ARTAUD, le 24 juin 2015

Odette MARIE, le 28 juin 2015





1



2



3

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal sont invitées à déposer ou à envoyer à la mairie une enveloppe (23 x 32,5 minimum) suffisamment affranchie (timbre 100 g).